



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-002-2022-12

PUBLIÉ LE 1 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de l'autonomie

IDF-2022-11-22-00012 - Avis de résultats de l'appel à candidatures pour le déploiement de dispositifs de consultations en soins somatiques dédiés pour les personnes en situation de handicap en région Ile-de France (1 page) Page 3

IDF-2022-11-25-00002 - Avis de sélection de la commission réunie le 23 novembre 2022 pour la création de dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap (1 page) Page 5

IDF-2022-11-25-00001 - Avis rendu par la commission d'information et de sélection conjointe d'appel à projet social ou médico-social réunie le 25 novembre 2022 (1 page) Page 7

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France / Pôle Politique du travail

IDF-2022-12-01-00003 - ARRÊTÉ PORTANT AGRÉMENT D'ORGANISMES POUR LA FORMATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL, ET DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (15 pages) Page 9

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement / Service Accès au Logement et Préventions des Expulsions

IDF-2022-12-01-00006 - Arrêté modificatif n° de l'arrêté n°IDF-2022-11-24-00001 portant agrément de la Fondation Léopold Bellan au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale (2 pages) Page 25

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Aménagement et économie numériques, économie sociale et solidaire, accessibilité.

IDF-2022-11-29-00001 - Convention de délégation de gestion concernant le programme de financement des collectivités territoriales en qualité de services consultables gestionnaires de réseaux entre Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris et Le préfet du département de Seine-et-Marne (4 pages) Page 28

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-11-22-00012

Avis de résultats de l'appel à candidatures pour le déploiement de dispositifs de consultations en soins somatiques dédiés pour les personnes en situation de handicap en région Ile-de France

Avis de résultats de l'appel à candidatures pour le déploiement de dispositifs de consultations en soins somatiques dédiés pour les personnes en situation de handicap en région Ile-de France

Avis d'appel à candidatures publié le 4 Août 2022

L'accès aux soins des personnes en situation de handicap est un droit affirmé par la loi du 11 février 2005. D'une manière générale, les différents rapports font le constat des difficultés voire de déficit d'accès aux soins de premier recours des personnes en situation de handicap, tous âges et tous handicaps confondus, objectivées par différents rapports (Rapport Piveteau, Rapport de Pascal Jacob -2013). C'est notamment le cas pour les soins de 1er recours. En réponse à l'insuffisance de prise en charge en réponse aux besoins, l'instruction DGOS/R4/DGCS/3B/2015-313 du 20 octobre 2015 vise à proposer la mise en place de dispositifs de consultations dédiés en région au bénéfice des personnes en situation de handicap afin de « permettre de répondre aux besoins non couverts ou difficilement couverts pour des soins courants somatiques non liés à leur handicap ».

Dans ce contexte, cet appel à candidatures prévoyait de déployer en région Ile-de-France plusieurs nouveaux dispositifs de consultations en soins somatiques dédiés pour les personnes en situation de handicap, en priorité dans l'un des départements non encore pourvus en région Ile-de-France, au bénéfice de cette population, afin de permettre de répondre aux besoins non couverts ou difficilement couverts pour des soins courants somatiques non liés à leur handicap.

La date de clôture des candidatures était fixée au 17 octobre 2022.

La commission de sélection de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, réunie le 18 novembre 2022, a retenu les projets des porteurs suivants :

- Centre Hospitalier de Plaisir (Yvelines)
- Association APEI78 - DELOS et Groupement Hospitalier de Territoire NOVO (Val d'Oise)
- Maison Des Soins du Centre médico-social Lecourbe (Fondation Saint Jean de Dieu) (Paris)

Fait à Saint-Denis, le 22 novembre 2022

Pour la Directrice Générale
de l'Agence Régionale
de Santé Ile-de-France,

La Directrice de l'Autonomie

Signé

Isabelle BILGER

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-11-25-00002

Avis de sélection de la commission réunie le 23 novembre 2022 pour la création de dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

Avis de sélection de la commission réunie le 23 novembre 2022 pour la création de dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

Objet : création de dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap pour les départements de Paris, de Seine-et-Marne, de l'Essonne et des Hauts-de-Seine.

Avis d'appel à manifestation d'intérêt publié le 3 juin 2022

La commission a sélectionné les projets suivants :

Académie	Département	Organisme gestionnaire
Académie de Paris	75	ARERAM
Académie de Créteil	77	UGECAM
Académie de Versailles	91	ARERAM
	92	LES PAPILLONS BLANCS DE LA COLLINE

Saint-Denis, le 25 novembre 2022

La Directrice de l'Autonomie

Signé

Isabelle BILGER

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-11-25-00001

Avis rendu par la commission d'information et de sélection conjointe d'appel à projet social ou médico-social réunie le 25 novembre 2022

Avis rendu par la commission d'information et de sélection conjointe d'appel à projet social ou médico-social réunie le 25 novembre 2022

Objet de l'appel à projet: Création d'une plateforme d'accompagnement pour personnes handicapées présentant des troubles du spectre de l'autisme dans le département du Val-de-Marne

Avis d'appel à projet publié le 1^{er} avril 2022

La commission de sélection a établi le classement suivant :

- 1^{er}. PERCE NEIGE
- 2^e. AUTISME EN IDF
- 3^e. INSTITUT LE VAL MANDE
- 4^e. APOGEI
- 5^e ENTRAIDE UNION

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Département du Val-de-Marne et la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France.

Créteil, le 25 novembre 2022

La Coprésidente de la commission
auprès de l'Agence Régionale de Santé
d'Île-de-France

Signé

Solenne DE ZELICOURT

La Coprésidente de la commission
auprès du Département du Val-de-Marne

Signé

Emmanuelle BARRE

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

IDF-2022-12-01-00003

ARRÊTÉ

PORTANT AGRÉMENT D ORGANISMES POUR LA
FORMATION DES MEMBRES DU COMITÉ
D HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS
DE TRAVAIL, ET DE LA DÉLÉGATION DU
PERSONNEL AU COMITÉ SOCIAL ET
ÉCONOMIQUE,
EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET
CONDITIONS DE TRAVAIL



ARRÊTÉ

**PORTANT AGRÈMENT D'ORGANISMES POUR LA FORMATION DES MEMBRES
DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL,
ET DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE,
EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS,**

VU le code du travail et notamment les articles L. 4523-10, L. 4614-14 et L. 4614-15, R. 4614-21 à R. 4614-23 et R. 4614-26 à R. 4614-32 relatifs à la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), et L. 2315-17, L. 2315-18, R. 2315-9 à R. 2315-16 nouveaux relatifs à la formation des membres de la délégation du personnel du comité social et économique (CSE) ;

VU les articles L. 6351-1 et suivants du code du travail,

VU les circulaires ministérielles du 14 mai 1985, du 19 octobre 1987 relatives à la formation des représentants du personnel aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, modifiées par la note d'actualisation du 17 mai 1993 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'état dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté IDF-2021-03-30-00003 du 30 mars 2021, de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Île de France, préfet de Paris, portant délégation de signature à Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France (DRIEETS) en matière administrative, et la décision n° 2021-02 portant subdélégation de signature de Monsieur Gaëtan Rudant, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France aux agents de l'unité régionale,

VU la consultation et l'avis favorable émis le 26 octobre 2022 par le comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles d'Île-de-France,

Considérant que les demandes d'agrément présentées par les organismes 2 E-CSE, ALPHA FORMATION, NG SANTE & SECURITE, SOCIAL MANAGEMENT ET CONSULTING (SMC), VIVALIANS permettent d'apprécier leur faculté à dispenser la formation des membres du CHSCT et des membres de la délégation du personnel au CSE ;

5 rue Leblanc – 75911 PARIS CEDEX 15
Tél. standard : 01.82.52.40.00
Adresse internet : www.ile-de-france.gouv.fr
Allô, service public : 39 39

ARRÊTE

Article 1 : La liste des organismes agréés pour dispenser la formation des représentants du personnel aux CHSCT et la délégation du personnel au CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail est modifiée par l'ajout des organismes visés ci-dessus, et est annexée au présent arrêté.

Article 3 : Les organismes agréés remettront chaque année avant le 30 mars, au directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France, un compte rendu de leurs activités au cours de l'année écoulée. Ce compte rendu indique le nombre des stages organisés en vertu de l'agrément. L'absence de communication de ce compte rendu pourrait justifier le retrait d'agrément.

Article 4 : Si un organisme cesse de répondre aux conditions ayant justifié son agrément, celui-ci peut lui être retiré par décision motivée du préfet de région.

Article 5 : Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Aubervilliers, le 22 novembre 2022

Pour le préfet, par délégation, le directeur régional,
et par subdélégation, le responsable du service santé,
sécurité au travail de la DRIEETS d'Île-de-France,

SIGNÉ

Sylvere DERNAULT

**Liste des organismes de formation agréés par le préfet de la Région Ile de France pour dispenser la formation
en matière de santé et de sécurité au travail des membres du CHSCT et du CSE**

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÉMENT
ACTION SANTE Groupe DOXEA	2 allée Hector Berlioz BP 90017 95130 FRANCONVILLE	Secteur sanitaire, médico-social et tertiaire	06/03/2019
ADCA GFP	21 rue de Fécamp 75012 Paris	Nettoyage industriel, environnement, espaces verts, hôtellerie, informatique, télécom, services	03/11/2006
ADDEO CONSEIL	16 rue Moncey 75009 Paris		13/01/2021
ADECCO FORMATION	5 place du Colonel Fabien 75010 Paris	Tertiaire, Industrie	16/01/2013
ADEQUATION	16 rue Ampère Immeuble SOMAG 95307 Cergy Pontoise	Tertiaire, industrie, grande distribution	02/05/2013
ADIAJ FORMATION	3 rue Henri Poincaré 75020 Paris	Fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat	08/06/2012
ADN CSE	8 rue Lemercier 75017 Paris		27/10/2020
AEGIDE INTERNATIONAL	79 rue du Cherche-Midi 75006 Paris		21/06/1999
AEPACT	59 rue Meslay 75003 Paris	Industrie pharmaceutique, protection sociale, santé	28/09/2012
AEQUITIS	4 rue de la Pierre Levée 75011 Paris	Secteur bancaire et financier	13/01/2021

3

*DRIEETS Ile-de-France – 19 rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers
7 juin 2022*

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
AFORMABA	9 rue Saint Lambert 75015 Paris		
AFPI 77	238 rue de la Justice ZI Vaux le Pénil 77000 Melun	Industrie, métallurgie	21/06/1999
AFPI ETUDES ET PREVENTION	56 avenue de Wagram 75854 Paris cedex 17	Sidérurgie, métallurgie, BTP, automobile, informatique	16/07/2001
AFPIC FORMATION	18 rue Hoche 92980 Paris la Défense Cedex	Industries chimique pharmaceutique, cosmétique, et métallurgique	25/05/1987
AFTRAL	46 avenue de Villiers 75847 Paris cedex 17	Industrie, tertiaire, BTP	14/03/1985
AGATE EXPERTISE	27 avenue de l'Opéra 75001 Paris		24/11/2021
AGB SOLUTIONS	27 rue Panhard et Levassor 78570 Chanteloup les Vignes		4/6/2021
AGECIF	22 rue de Picardie 75003 Paris		27/10/2020
ALIAVOX	24 villa des Cailloux 95600 Eaubonne	Métallurgie, énergie, télécommunications, santé, services	28/09/2012
ALINEA	5 avenue Francis de Pressensé 93218 La Plaine Saint Denis	Services	16/01/2013
ALTEO	50-52 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris		13/07/2016
ALTER EGO-PRP	22-24 rue du Pré des Aulnes 77340 Pontault-Combault		03/11/2017
AMBITION PREVENTION	27 Avenue Paul Arène 13600 La Ciotat		
ANGELE CONCEPT	7 rue Ambroise Thomas 75009 Paris	Industrie, tertiaire, santé	05/02/2004
APAVE	13/17 rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17	Industrie, tertiaire, chimie, santé, services, fonction publique, transports	14/03/1985
APEX ISAST FORMATION	32 rue de Chabrol 75010 Paris	Tous secteurs d'activité	28/09/2012

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
ARCNAM ILE DE FRANCE	53 rue de Turbigo 75003 Paris	Tous secteurs d'activité	28/09/2012
ARETE	3-5 rue de Metz 75010 Paris		17/05/2018
ARTIS	47/49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris	Transports	28/10/2003
ARSYA CONSEIL - L'ECOLE DES CE	21 rue de l'Abreuvoir 92100 Boulogne Billancourt		03/11/2017
ASMFP	38 avenue Franklin Roosevelt 77210 Avon	Métallurgie, imprimerie, plasturgie, commerce, pétrole, chimie, matériaux de construction	17/10/2000
ATLANTES	21 bis rue du Champ de l'Alouette 75013 PARIS		06/03/2019
APSAC (Association pour la Promotion Sociale et l'Amélioration des Connaissances)	9 rue Baudoin 75013 Paris		3/11/2017
ASSOCIATION LES RESIDENCES DE L'AGORA	Résidence Les 2 Horloges - B58 10 rue Bernard Palissy 92800 Puteaux	Collectivités territoriales, fonction publique d'Etat	19/11/1997
ASTU PREVENT	1 rue de Stockholm 75008 Paris		
AUCEO	6 rue des Près du Levant 77470 Poincy		
AXIA CONSULTANTS	1 rue du Petit Robinson 78350 Jouy-en-Josas		22/12/2016
BEST CF	83 rue de Rouen 95300 PONTOISE		31/01/2020
BUREAU VERITAS	Centre de formation 17 rue Louise Dory 93230 Romainville	Industrie, BTP, tertiaire	14/03/1985

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
C3	47-49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris	Poste, finance, distribution, medias, industrie graphique, conseil publicité, culture, animation, sport	25/06/2013
CABINET J.M. BOULESTEIX	9 rue de Dantzig 75015 Paris	Distribution, métallurgie, administration	19/02/1986
CABINET JEAN-JACQUES TATOUX	59 rue Desnouettes 75015 Paris	Aérien, aéroportuaire, transport, agroalimentaire, industrie, secteur public	29/12/2008
CABINET JLB ECOCOM	3 rue des Solitaires 75019 Paris	Services, industrie	16/01/2013
CALLENTIS FORMATION	21 square Saint-Charles 75012 Paris	Assurances, banques, informatique, associatif	23/06/2020
CAMS CORP	36 rue Albert 1 ^{er} 95260 Beaumont-sur-Oise		4/6/2021
CB FOR	47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris (cedex 19)	BTP, industries du bois, ameublement, logement social, ETGC, matériaux, matériaux de construction, négoce de bois et matériaux, maîtrise d'œuvre	27/10/2020
CCI DE VERSAILLES VAL D'OISE / YVELINES	FPC Info Centre 21 avenue de Paris 78021 Versailles cedex		07/05/1985
CDG 77	10, Points de Vue CS 40056 77564 Lieusaint cedex	Collectivités locales	20/07/2005
CEDAET	23 rue Yves Toudic 75010 Paris		13/07/2016
CEFA	47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris Cedex 19	Agroalimentaire	16/07/2001
CEFI SOLIDAIRES	144 boulevard de la Villette 75019 Paris	Tous secteurs d'activité	02/05/2013
CEFPIC	33 avenue de la République 75011 Paris	Chimie, pharmacie, verre, caoutchouc, plasturgie	05/02/2004
CEGOS	19 rue René Jacques 92798 Issy les Moulineaux	Tous secteurs d'activité	16/07/2001
CENTOR	Groupe Nuages Blancs 30 rue Troyon 92316 Sèvres Cedex		25/05/1987

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
CER 92	4 avenue Laurent Cély Tour d'Asnières 92600 Asnières-sur-Seine		27/10/2020
CFER-UFCAC CFDT (Centre de formation, d'étude et de recherche)	20 rue Lucien Sampaix 75010 Paris	Branche ferroviaire	4/6/2021
CHRONODESK	20 rue des Quilles 77700 Chessy		
CHUBB FRANCE	10 avenue de l'Entreprise Parc Saint Christophe Bâtiment Magellan 1 95862 Cergy Pontoise cedex	Grande distribution, services aux entreprises, transports	29/03/1999
CIG (Centre Interdépartemental de Gestion de la grande couronne de la région Ile de France)	15 rue Boileau BP 855 78008 Versailles cedex	Fonction publique territoriale	05/10/2004
COMUNDI	Immeuble Pleyad 39 boulevard Ornano 93200 Saint Denis	Tous secteurs d'activité	23/11/2013
COMPÉTENCES PRÉVENTION	127 rue Amelot 75011 Paris		22/12/2016
CONSEIL CE	31 bis rue des Longs Prés 92100 Boulogne Billancourt		14/03/2018
COPRAS	37 avenue des Bois 77220 Gretz-Armainvilliers	Plasturgie, tertiaire, lunetterie, chimie	02/05/2013
CREOIF	131 rue Damrémont 75018 Paris		25/05/1987
CUTURE ET LIBERTE	5 rue Saint Vincent de Paul 75010 Paris	Santé, industrie, transport, éducation, services, commerce	25/05/1987
DANCAF	63 rue Charles Nodier 93500 Pantin		4/6/2021
DEGEST	13 rue des Envierges 75020 Paris	Tertiaire, transports, BTP, agroalimentaire	20/07/2005

7

*DRIEETS Ile-de-France – 19 rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers
7 juin 2022*

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
DELLIEN Associés	48 rue de Vivienne 75002 Paris	Tous secteurs d'activité	26/06/2018
DEMOS FORMATION	20 rue de l'Arcade 75008 Paris	Tous secteurs d'activité	04/12/2001
DESMATHS FORMATION	63 bis rue de la Tombe Issoire 75014 Paris		13/01/2021
DEVANSKI FORMATIONS CONSEILS	6 rue Sully 78180 Montigny Le Bretonneux	Chimie, maintenance industrielle, sièges sociaux	08/06/2012
DIAXENS	8 rue du Bois Carré 77044 Montevrain	Tous secteurs d'activité	05/10/2004
DOH CONSULTANTS	21 rue de Fécamp 75012 Paris		22/12/2016
DOXA FORMATION	6 rue d'Uzès 75002 Paris		4/6/2021
DTR CONSEIL	40 rue Alexandre Dumas 75011 Paris		4/6/2021
EC PARTENAIRE IRP	84 rue de Crimée 75019 Paris	Services, assurances, banque, finance, commerce, métiers administratifs	24/07/2008
ECOCOM FORMATION	6 rue Christophe Colomb 75008 Paris		26/06/2018
ECOFAC SECURITE	130/132 boulevard Camélinat 92240 Malakoff	Services, distribution	04/04/2005
EMERGENCES	Immeuble Le Méliès 261 rue de Paris 93556 Montreuil	Tous secteurs d'activité	25/05/1987
ELEAS	19 boulevard de Magenta 75010 Paris		22/12/2016
ENTREPRISE SANTÉ FORMATION (ESF)-PREVAT	2 avenue Pasteur 92130 Issy les Moulineaux	Secteur tertiaire	16/01/2013
ERGONALLIANCE	1 place Uranie 94 340 JOINVILLE-LE-PONT	Secteurs industries et grande distribution	31/01/2020
ERGOS CONCEPT	103 rue de Sèvres 75006 Paris		19/01/2016

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
ESTIM FORMATION	17 rue Nicolas Appert 77185 Lognes		4/6/2021
EVERYWARE	38 cours Blaise Pascal 91000 Evry	Tous secteurs d'activité	02/05/2013
EXOFORMATIONS	30 rue Georges Thoretton 92230 Gennevilliers	Agroalimentaire, transports, BTP, collectivités locales, tertiaire	08/06/2012
E2MB FORMATIONS	68 rue Pasteur 77450 Condé Sainte-Libiaire		24/11/2021
FACULTE DES METIERS DE L'ESSONNE	3 chemin de la Grange Feu Louis 91035 Evry	Industrie mécanique, chimique, sécurité privée, grande distribution, établissement sanitaire, transport logistique	08/06/2012
FLOBEL FORMATION	2-4 rue des Cévennes CP 20552 94648 Rungis cedex	Industrie, grande distribution, nettoyage, transport, fonction publique, santé	08/06/2012
FORMA PREV'PLUS	21 rue du Gravier 77340 Pontault-Combault		4/6/2021
FORMATION CONSEIL STRATEGIE (FCS)	105 boulevard Paul Vaillant-Couturier 95190 Goussainville	Tous secteurs d'activité	23/09/2014
FORMAVAL	26 chemin des Rois 91170 Viry Chatillon		26/06/2018
FORMECOSS	170 avenue Parmentier - CS20006 75479 Paris cedex 10	Bâtiment, travaux publics, autres secteurs	15/12/2000
FPSG	9 avenue Georges Pompidou Appt 413 92150 Suresnes	Commerce, distribution, assurance, banque, transport, sécurité incendie/sûreté, hôtellerie/restauration, automobile, chimie, logistique (entrepôts)	17/11/2005
FPSG 2000	9 avenue Georges Pompidou 92150 Suresnes		17/11/2005
FRANCE PREVENTION SECOURISME	6 rue Hippolyte Camille Delpy 95430 Auvers sur Oise	Bâtiment, travaux publics, tertiaire	08/06/2012
GRETA MTE 77	41 grande Allée du 12 février 1934 77186 Noisiel	Tertiaire, transport, administration, associations	02/05/2013

9

*DRIEETS Ile-de-France – 19 rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers
7 juin 2022*

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
GROUPE ACN	1 boulevard Michael Faraday 77700 Serris		22/12/2016
GROUPE REVUE FIDUCIERE	100 rue Lafayette 75010 PARIS	Tous secteurs d'activité	16/07/2019
GROUP SUCCESS	6 rue de Musset 75016 Paris		4/6/2021
HR CONSULTANCY PARTNERS	11 rue Hector Malot 75012 Paris	Tous secteurs d'activité	02/06/2015
IDEE CONSULTANTS	56 rue de Paris 92773 Boulogne Billancourt	Administration, édition, équipementier, production audiovisuelle, propreté, santé	20/09/1989
IDEFORCE	47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19	Chimie énergie	15/12/2000
IFDSP	16 bis rue Bréguet 75011 Paris		06/03/2019
IFEAS	7-9 rue Euryale Dehaynin 79019 Paris	Métallurgie, aéronautique, automobile, construction, bijouterie joaillerie, jouet, informatique	07/05/1985
IFIS	15 rue Rieux 92517 Boulogne-Billancourt cedex	Industrie pharmaceutique et industries connexes	24/07/2008
IFOREP	Département formation 8 rue de Rosny - BP 149 93104 Montreuil Cedex		22/02/1988
INGENIUM CONSULTANT « OSEZ VOS DROITS »	3, Vieille route de Meulan 78250 Tessancourt sur Aubette		14/03/2018
INITIATIVE PLURIELS	5 rue Saulnier 75009 Paris	Industrie, tertiaire, santé	06/08/1998
INO PARTNER	104 avenue de la Résistance 93100 Montreuil		13/01/2021
IREFE (Institut Régional d'Etudes Formation Expert)	78, rue de Crimée 75019 Paris	Tous secteurs d'activité	14/03/1985
IRFSS ILE DE FRANCE (CROIX ROUGE FRANÇAISE)	120 avenue Gaston Roussel 93230 Romainville	Tous secteurs d'activité	23/09/2014
ITHAQUE DEVELOPPEMENT	33 rue de la Butte aux Bergers 95470 Saint Witz	Restauration, propreté industrielle, industrie du luxe, téléphonie, fournitures bureaux/logistique	21/07/2009

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
JEAN LOUIS BOURGUET (SBPF)	41 bis quai des Martyrs de la Résistance 78700 Conflans Sainte-Honorine	Tous secteurs d'activité	23/09/2014
JECF JURI-EXPERT CONSEILS & FORMATIONS	24 rue de Bagnolet 75020 Paris	Bâtiment et travaux publics, industrie, tertiaire, transports, administration publique, média éditions, études et conseils, ingénierie, numérique, hospitalier, action sociale, télécommunication, distribution, hôtellerie, poste et télécommunication...	24/11/2021
JLB CONSEIL	2, rue du Moulin à Vent 78310 Coignières	Distribution, services, chimie	14/03/1985
JPC CONSEIL	20 rue des Lyanes 75020 Paris		27/10/2020
KEYS TO ADVANCE (K2A)	40 rue de Montmorency 75003 Paris	Tous secteurs d'activité	18/03/2015
LA BOUSSOLE	41 rue du Général de Gaulle 78120 Rambouillet	Économie sociale et solidaire, travail social, formation continue, éducation, jeunesse, culture, associatif	24/11/2021
LA FAABRICK CHERDET	11 rue Jules Vallès 78280 Guyancourt	Services, portage salarial	27/10/2020
L'ATELIER DE FORMATION	4 rue Théophraste Renaudot 75015 Paris		13/07/2016
LEFEBVRE DALLOZ COMPETENCES	56 bis rue de Châteaudun 75009 Paris		28/10/2003
LE FRENE	28 rue de Trévisse 75009 Paris	Tertiaire, transport, médico-social, humanitaire	25/05/1987
LIRIA	413 boulevard des Provinces Françaises 92000 Nanterre		27/10/2020
LISE MATTIO	17 rue de la Procession 75015 Paris		23/09/2014
M & A FORMATIONS	9 boulevard Morland 75004 Paris		24/11/2021

11

*DRIEETS Ile-de-France – 19 rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers
7 juin 2022*

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
MF MASTER FORMATIONS CENTRE EUROPEEN DE FORMATIONS	1 rue de Stockholm 75008 Paris	Tous secteurs d'activité	02/05/2013
MON CARRÉ VERT	39 rue de la Fontaine du Gué 95170 Deuil-la-Barre		13/07/2016
MR KEBIR MOHAMMED AXEL	35 rue de Berne 75008 Paris		
MR VALLERANT FREDDY	155 rue du faubourg Saint-Denis, 75010 Paris		23/06/2020
MUTUAL FORMATION	12 rue des Dunes 75019 Paris	Jouets et articles de puériculture, joaillerie / bijouterie, services de l'automobile, métallurgie	02/05/2013
NANSHE EXPERTISE	16 boulevard Saint Germain CS 70514 75237 Paris Cedex 05		03/11/2017
NEGOSOCIAL	16 rue de l'Inspecteur Alles 75019 Paris		
NOUVELLE HEURE	13 bis rue Philippe de Girard 75010 Paris		4/6/2021
OPPBTP	25 avenue du Général Leclerc 92660 Boulogne-Billancourt	BTP	21/06/1999
ORSYS GROUPE	La Grande Arche – paroi Nord 92044 Paris La Défense		27/10/2020
PACTES CONSEILS	7 rue Commines 75003 Paris		27/10/2020
PLEIN SENS	5 rue Jules Vallès 75011 Paris		22/12/2016
PRERISK FORMATION	17 bis vieux chemin Gournay 93160 Noisy-le-Grand		24/11/2021
PRÉVENTECH FORMATION	4 cité Paradis 75010 Paris		19/01/2016
PRÉV'IT	63 rue des Pléiades 93160 Noisy-le-Grand		27/10/2020
PROGEXA	70 rue d'Hautpoul 75019 Paris	Industrie agro-alimentaire, énergie, commerce, transports	23/06/2020

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
PROXIMA CD	73 boulevard de Lorraine 95240 Cormeilles en Paris	Secteur industriel	03/11/2006
QUALICONSULT	1 bis rue du petit Clamart Zone Vélizy Plus, bât. E 78140 Vélizy Villacoublay	Tous secteurs d'activité	23/09/2014
REALISATIONS HUMAINES	45 rue Saint Sauveur 75002 Paris	Industrie, secteur tertiaire, agroalimentaire, santé, entreprises de propreté	16/01/2013
REOR	50 rue Alphonse Melun 94230 Cachan	Secteur public, tertiaire, industriel	17/10/2000
RES-EUROCONSEIL	5 villa Marthe 92000 Nanterre		22/12/2016
SCIO CONSEIL ET FORMATION	39 rue Louveau 92320 Châtillon		4/6/2021
SCRIBTEL FORMATION (nom commercial M2I FORMATION)	146-148 rue de Picpus 75012 Paris		03/11/2017
SECAFI	20 rue Martin Bernard 75647 Paris cedex 13	Industrie, chimie, transports, presse, collectivités territoriales, santé, banque	28/09/2012
SÉCURITÉ PREMIUM FORMATION	2 rue du Pré des Aulnes 77340 Pontault-Combault		24/11/2021
SEDAFOR	15 rue des Mongazons 78200 Magnanville	Tous secteurs sauf secteur public	20/07/2005
SEXTANT EXPERTISE	8 rue Bernard Buffet 75017 Paris		23/06/2020
SGS INTERNATIONAL CERTIFICATION SERVICES (SGS ICS)	29 avenue Aristide Briand 94111 Arcueil		03/11/2017
SHARE FORMATION	1 rue du Brochet 78711 Mantes-la-Ville		4/6/2021

DÉNOMINATION	ADRESSE	SECTEUR D'INTERVENTION (à titre indicatif)	DATE D'AGRÈMENT
SI2P	ACMO PARC 10 avenue Réaumur 92140 Clamart	Industrie, tertiaire, transport, institutionnel	29/12/2008
SICOGE	5 rue de Provence 75009 Paris	Industrie, tertiaire (grande distribution)	14/03/1985
SOCIALCONSEIL SCOP	7 place Ovale BP 6 94231 Cachan cedex		16/07/2001
SOCOTEC	Les Quadrants 3 avenue du Centre 78182 Saint Quentin en Yvelines	Bâtiment, industrie, tertiaire	07/05/1985
SYNDEX	22 rue Pajol 75018 Paris		23/11/2013
TANDEM CONSEIL ET FORMATION	60 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris		23/06/2020
TECHNOLOGIA	42 rue de Paradis 75010 Paris	Tous secteurs d'activité	15/12/2000
TREOS CONSULTING	30 B rue du Vieil Abreuvoir 78100 Saint Germain en Laye	Secteur tertiaire et industriel	02/05/2013
WOLTERS KLUWER FRANCE (LAMY ET LIAISONS SOCIALES FORMATION)	1 rue Eugène et Armand Peugeot 92500 Rueil-Malmaison	Tous secteurs d'activité	22/01/2015

Conformément à la loi n° 78/17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données, que vous pouvez exercer auprès de la DIRECCTE IDF (coordonnées ci-dessous)

Direction régionale et interdépartementale de
l'hébergement et du logement

IDF-2022-12-01-00006

Arrêté modificatif n° de l'arrêté
n°IDF-2022-11-24-00001 portant agrément
de la Fondation Léopold Bellan au titre de
l'intermédiation locative et gestion locative
sociale



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Hébergement et du Logement
DRIHL**

**Arrêté modificatif n°
de l'arrêté n°IDF-2022-11-24-00001 portant agrément
de la Fondation Léopold Bellan
au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale**

Le Préfet de la Région Île-de-France, préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'ordre national du mérite

VU la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion

VU le décret n° 2009-1684 du 30 décembre 2009 relatif aux agréments des organismes exerçant des activités en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées

VU la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément

VU la circulaire du 6 septembre 2010 relative aux agréments des organismes agissant en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées

VU l'arrêté n° 2018-031 en date du 18 septembre 2018 portant délégation de signature à Madame Isabelle ROUGIER, Directrice régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement Île-de-France

VU la décision n° 2022-25 en date du 30 septembre 2022 portant subdélégation de signature en matière administrative à Monsieur Jacques Bertrand DE REBOUL, Directeur régional et interdépartemental adjoint de l'hébergement et du logement de la région Île-de-France

VU l'arrêté DDETS-2022 n°91-45 du 20 juillet 2022 portant agrément de la fondation Léopold BELLAN au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale au sein du département de l'Essonne

VU l'arrêté n°IDF-2022-11-24-00001 portant agrément de la fondation Léopold Bellan au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale au sein des départements de l'Essonne et des Yvelines

VU la demande de la fondation bellan d'exercer plusieurs activités d'intermédiation locative et gestion locative sociale mentionnées à l'article R365-1-3°a du code de la construction et de l'habitation

CONSIDÉRANT la capacité de la **Fondation Léopold Bellan** à exercer les activités objet du présent agrément, compte tenu de ses statuts, ses compétences, des moyens dont elle dispose dans les départements des Yvelines et de l'Essonne

ARRÊTE

Article 1er

L'agrément au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale est accordé à la Fondation Léopold Bellan pour les activités suivantes, visées à l'article R 365-1-3°a) du code la construction et de l'habitation :

- Location de logements auprès d'organismes agréés au titre de l'article L. 365-2 ou d'organismes d'habitations à loyer modéré en vue de leur sous-location à des personnes défavorisées dans les conditions prévues par l'article [L. 442-8-1](#);
- Location de logements à des bailleurs autres que des organismes d'habitations à loyer modéré en vue de leur sous-location à des personnes défavorisées dans les conditions prévues aux articles [L. 321-10](#), [L. 321-10-1](#) et [L. 353-20](#);

Article 2

La Fondation Léopold Bellan est agréée pour une durée de cinq ans dans le cadre de l'exercice des activités mentionnées à l'article 1 au sein des départements des Yvelines et de l'Essonne.

Article 3

Les autres dispositions de l'arrêté n°IDF-2022-11-24-00001 restent inchangées.

Paris, le 01 décembre 2022

Pour Le Préfet de la Région Île-de-France
Préfet de Paris,
et par délégation,

SIGNÉ

Le Directeur adjoint
de l'hébergement et du logement

Jacques Bertrand DE REBOUL

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2022-11-29-00001

Convention de délégation de gestion
concernant le programme de financement des
collectivités territoriales en qualité de services
consultables gestionnaires de réseaux entre Le
préfet de la région d Ile-de-France, préfet de
Paris et Le préfet du département de
Seine-et-Marne



Secrétariat Général aux politiques publiques

**Convention de délégation de gestion
concernant le programme de financement des collectivités territoriales en
qualité de services consultables gestionnaires de réseaux
entre Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris
et
Le préfet du département de Seine-et-Marne**

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances, modifiée ;

Vu la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 et son décret de répartition rattachant à compter du 1^{er} janvier 2021 le programme 363 au ministre de l'économie, des finances et de la relance ;

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat modifié ;

Vu le décret n° 2018-803 du 24 septembre 2018 modifiant le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et autorisant diverses expérimentations ;

Vu le décret n° 2013-728 du 12 août 2013 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer ;

Vu la convention relative à la délégation de gestion et à l'utilisation des crédits du plan France Relance conclue le 15 janvier 2021 entre le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre de la transformation et de la fonction publique ;

Vu le cahier des charges relatif à la transformation numérique des collectivités territoriales programme Démat-ADS -Permis de construire en ligne du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, étendu au financement des collectivités territoriales en qualité de services consultables gestionnaires de réseaux,

La présente convention est conclue entre :

- le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, désigné sous le terme de « délégant » d'une part ;
- et
- le préfet du département de Seine-et-Marne, désignée sous le terme de « délégataire » d'autre part ;

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

Dans le cadre du volet « Transformation numérique de l'Etat et des territoires » du plan France Relance, la ministre de la Transformation et de la fonction publiques a annoncé, à l'occasion du comité de pilotage en date du vendredi 8 avril 2022, un dispositif d'accompagnement des gestionnaires de réseaux à hauteur de 2 millions

d'euros, issus du Fonds de transformation numérique des collectivités territoriales (FITN7).

Cette enveloppe a pour ambition de soutenir les collectivités territoriales impliquées dans l'instruction dématérialisée des demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) en tant que services consultables. Seules les collectivités n'ayant perçu aucun financement au titre du FITN7 Axe 3bis pourront être bénéficiaires de ce dispositif.

La présente convention est établie de manière à organiser la mise en œuvre rapide et fluide des dispositifs financés sur le programme 363, dont la gestion des opérations a été confiée aux préfetures de département.

I. – Mise à disposition et consommation des crédits de la mission Relance

I.1. Champ de la délégation

La direction du budget (DB) est responsable du programme (RPROG) de relance 363 « Compétitivité » sur l'action 363-04 « Mise à niveau numérique de l'État, des territoires et des entreprises – modernisation des administrations régaliennes »- Code activité : 036304160002 FITN7-3 Envel.déconcentrée - projets COL.TER

La direction interministérielle de la transformation publique (DITP) assure un rôle de responsable de BOP pour le programme 363 « Compétitivité » uniquement sur le périmètre des crédits relatifs à la transformation numérique des territoires (0363-DITP).

Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, est responsable de l'unité opérationnelle (RUO) sur le centre financier 0363-DITP-DR75 portant les crédits relance de la transformation numérique des territoires sur le périmètre régional.

I.2. Objet de la délégation de gestion

En application de l'article 2 du décret n°2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié et par le présent document, le délégant confie au délégataire, en son nom et pour son compte, dans les conditions précisées dans la présente délégation de gestion au II ci-dessous, la réalisation de l'ordonnancement des dépenses relatives aux projets sélectionnés sur le périmètre suivant :

P363 « Compétitivité »- « Erance Relance »
Action 363-04 « Mise à niveau numérique de l'État, des territoires et des entreprises – modernisation des administrations régaliennes »
0363-DITP-DR75
Activité 036304160002
Code Projet Axe Ministériel (PAM) : 07-363-DITP-CTES-0011

Pour les crédits relatifs au programme Démat-ADS Permis de construire en ligne, les préfetures de département font état au fil de l'eau de leurs besoins de crédits à la préfeture de la région d'Ile-de-France qui, sur la base de chaque demande préfectorale, sollicite la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) pour la mise à disposition des crédits correspondants. La préfeture de région notifie à chaque préfeture de département (centre de coûts) le droit de tirage correspondant au besoin de crédits demandés selon un séquençement des AE et des CP établi par le préfet de département.

Le délégant assure le pilotage des AE et des CP et n'est pas dégagé de sa responsabilité sur les actes dont il a confié la réalisation au délégataire.

Pour les actes ordonnancés sur l'UO, le comptable assignataire est le directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et de Paris (DRFIP).

1-3 Prestations accomplies par le délégataire

Le délégataire est chargé de l'exécution des décisions du délégant, s'agissant des actes énumérés ci-après. A ce titre, la délégation emporte délégation de la fonction d'ordonnateur pour l'engagement, la liquidation et l'établissement des ordres de payer et l'émission des titres de perception.

Le délégataire assure pour le compte du délégant, les actes suivants :

- Il saisit et valide les engagements juridiques dans la limite de l'enveloppe de crédits qui lui est notifiée ;
- Il saisit la date de notification des actes ;
- Il réalise, lorsqu'il y a lieu, la saisine de l'autorité en charge du contrôle budgétaire et de l'ordonnateur ;
- Il constate le service fait ;
- Il centralise la réception de l'ensemble des demandes de paiement ;
- Il instruit, saisit et valide les demandes de paiement ;
- Il saisit et valide les engagements de tiers et titres de perceptions ;
- Il réalise en liaison avec les services du délégant les travaux de fin de gestion ;
- Il assiste le délégant dans la mise en œuvre du contrôle interne comptable et met en œuvre le contrôle interne comptable de premier niveau au sein de sa structure ;
- Il réalise l'archivage des pièces qui lui incombe.

Le délégataire est autorisé à subdéléguer à ses subordonnés, sous sa responsabilité, la validation des actes d'ordonnement.

II. – Obligations réciproques des parties

II.1. Obligations du délégant

Le délégant autorise le délégataire (préfets de département), à consommer les crédits disponibles sur l'UO régionale 0363-DITP-DR75 dans la limite de l'enveloppe qui lui a été notifiée conformément au programme d'opérations de son périmètre et selon un séquençement en AE/ CP établi par le délégataire.

A ce titre, le délégant notifie au délégataire

- sa dotation initiale des crédits
- l'état de consommation des crédits.

Le délégant s'engage à fournir, en temps utile, tous les éléments d'information dont le délégataire a besoin pour l'exercice de sa mission.

Le délégant établit en lien avec le délégataire, les paramétrages et les habilitations permettant aux agents concernés, de réaliser l'ensemble des actes dans CHORUS Formulaires. Les actes de dépense et de recette seront assurés sur délégation de gestion par la plateforme CHORUS.

Le délégant adresse une copie de cette convention de délégation de gestion à l'autorité en charge du contrôle budgétaire et au comptable assignataire des paiements concernés.

II.2. Obligations du délégataire

Le délégataire s'engage à :

- respecter les imputations budgétaires en comptes mentionnées dans l'article I.2.
- respecter le montant des crédits qui lui sont notifiés sur la base de ses demandes faites au fil de l'eau à la préfecture de région.
- exécuter la délégation dans les conditions et les limites fixées par le présent document et acceptées par lui.
- assurer les prestations qui relèvent de ses attributions, à maintenir les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations, à assurer la qualité comptable.
- fournir au délégant les informations demandées et à l'avertir sans délai en cas d'indisponibilité des crédits.
- rendre compte de l'avancement du programme et des actions dont l'exécution est placée sous son autorité
- s'assurer du respect du montant délégué dans le cadre de son projet,

Le délégataire rend compte, à partir de tout moyen, convenu entre les parties, des conditions de l'exécution du programme, objet de la présente délégation (planning, programme, engagement et consommation des crédits). Les engagements juridiques (AE) sur les dossiers se feront en 2022 en fonction de la date finale qui sera fixée pour la clôture comptable (avec un glissement en CP possible jusqu'au 30 juin 2023).

III. Dispositions finales

La présente délégation de gestion est conclue pour l'année 2022 et peut être reconduite tacitement jusqu'au 31 décembre 2023.

Le présent document prend effet à la date de sa signature par l'ensemble des parties concernées. Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente délégation, définie d'un commun accord entre les parties, fait l'objet d'un avenant dont un exemplaire est transmis aux destinataires mentionnés au § II-1.

La présente convention est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, conformément à l'article 2 du décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004.

Paris le 29 novembre 2022

Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

SIGNÉ

Marc Guillaume

Le Préfet du département de Seine-et-Marne

SIGNÉ

Lionel BEFFRE